

LE GUIDE DU CLUB AFFILIE

FFvolley

Ligue Bourgogne
Franche-Comté



SOMMAIRE



1

L'UNIVERS FFVOLLEY EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Messagerie de Bienvenue du Président de la Ligue 3

L'univers FFvolley en Bourgogne Franche-Comté 4



Affiliation FFvolley 5

Les clubs affiliés 6

2

LE CLUB AFFILIÉ : MODE D'EMPLOI



a.	L'affiliation	8
b.	Nouvelle affiliation GSA (fiche pratique)	9
c.	Pack création d'un club (fiche pratique)	10
d.	On vous accompagne pas à pas	11
e.	Vos 5 premières actions (fiche pratique)	12
f.	Saisie et validation des licences (fiche pratique)	13
g.	Licences compétition étrangères (fiche pratique)	14
h.	Comment clôturer et payer un panier	15
i.	Surclassements (fiche pratique)	16
j.	Mutations (fiche pratique)	17
k.	Réaffiliation d'un club (fiche pratique)	18
l.	Le Club Jeunes	19
m.	Pack Club Jeunes (fiche pratique)	20
n.	Retroplanning et échéances	21

NOUVEAU !

3

QUE FAIT LA LIGUE ?



a.	Qui sommes nous ?	23
b.	Objectifs et missions	24
c.	Focus sur nos missions	25
I.	Les championnats régionaux	25
II.	Formation des jeunes	26
III.	Formation des entraîneurs	27
IV.	Les camps d'été	28
V.	Le camps d'hiver	29
VI.	Circuit Outdoor	30
d.	L'organigramme des salariés - Les missions	31
e.	L'organigramme des dirigeants	33
f.	Les commissions	34
g.	Environnement et engagements	35

4

LE SECRÉTARIAT DE LA LIGUE



a.	Les sites	37
b.	La communication numérique	38
c.	Contacts	39



Nous sommes là pour vous accompagner
à chaque étape de votre aventure volley !



ACCOMPAGNEMENT



PARTAGE



PASSION

BIENVENUE



MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA LIGUE

Au nom de toute l'équipe dirigeante, je vous souhaite la bienvenue au sein de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Volley !

Vous intégrez une structure dynamique, au service du développement du volley sur l'ensemble de notre territoire, et animée par des valeurs de partage, engagement, respect et passion sportive.

Nous sommes là pour vous accompagner dans la gestion de votre club, la participation aux championnats et événements organisés par la Ligue et la FFvolley, la formation de vos bénévoles, la professionnalisation de vos intervenants. Nos missions au quotidien : soutenir les clubs, développer la pratique pour tous les publics, organiser les compétitions, promouvoir nos actions et renforcer le lien avec les acteurs locaux.

Ce document vous transmettra toutes les informations utiles à l'affiliation, l'utilisation de votre espace club, la prise de licences, les relations avec la Ligue et la FFvolley. Vous y trouverez également nos engagements sociétaux et environnementaux.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout besoin ou proposition : ici, l'esprit d'équipe se vit au quotidien.

Encore une fois, bienvenue parmi nous, et bonne aventure dans la grande famille du volley !

Le Président

Philippe Fairre

1.

L'UNIVERS FFVOLLEY EN BFC

FFvolley

**Ligue Bourgogne
Franche-Comté**



AFFILIATION FFVOLLEY

La Fédération Française de Volley (FFvolley) est l'instance dirigeante du volley en France. Elle est responsable de l'organisation, de la structuration et de la promotion du volley sur l'ensemble du territoire national.

Son action s'étend à toutes les disciplines du volley.



FFvolley

Forte de plus de 130 000 licenciés répartis dans plusieurs centaines de clubs, la FFvolley œuvre au quotidien pour garantir l'accès à la pratique du volley pour tous les publics : jeunes, adultes, scolaires, personnes en situation de handicap, compétiteurs ou simples amateurs. Elle met en place des formations pour les entraîneurs, arbitres et dirigeants, organise les compétitions nationales et gère les équipes de France dans leurs parcours internationaux.

Dans le cadre de sa structuration territoriale, la FFvolley s'appuie sur un réseau de Ligues régionales et de Comités départementaux, qui constituent le lien direct avec le terrain et les clubs. À ce titre, la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Volley représente l'échelon régional de la Fédération sur ce territoire.

Le monde du Volley

1 Fédération Internationale de Volley (FIVB)



2 Fédération Française de Volley (FFvolley)



3 Ligue BFC Volley



4 Comités Départementaux



5 Clubs



6 Licenciés



LES CLUBS AFFILIÉS

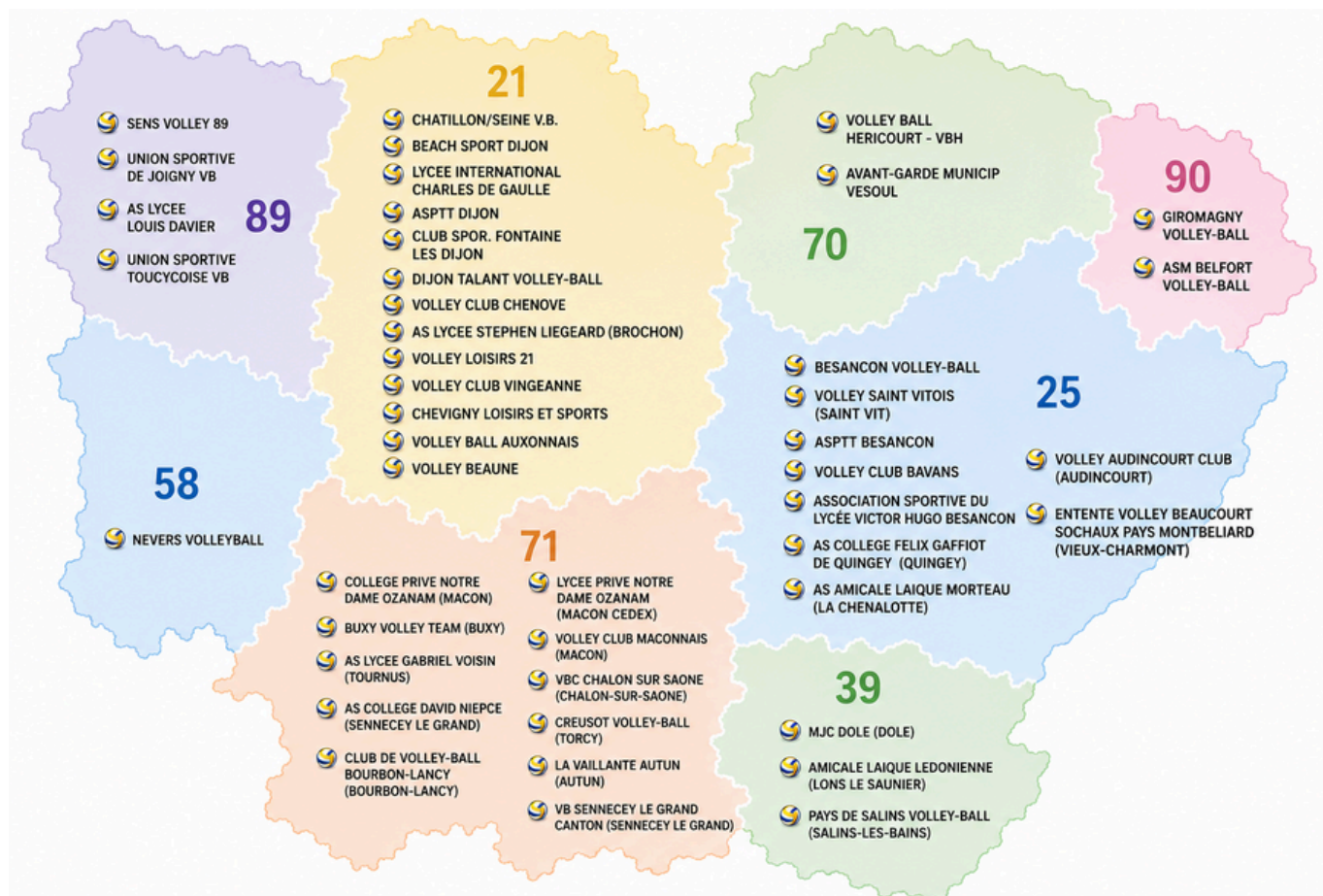
La Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Volley s'appuie sur un réseau de clubs affiliés répartis sur l'ensemble du territoire régional. Ces structures locales sont les piliers du développement et de la pratique du volley, tant en loisir qu'en compétition, pour tous les publics.

Grâce à l'implication de leurs bénévoles, entraîneurs et dirigeants, ces clubs offrent un encadrement de qualité et participent activement à la vie sportive régionale.

Les clubs affiliés à la Ligue sont les véritables relais de notre action sur le terrain et sont les garants du dynamisme du volley en Bourgogne Franche-Comté.

Vous pouvez retrouver sous ce lien l'ensemble des clubs affiliés à la Ligue :

<https://bourgognefranchecomtevolley.fr/clubs/>



2.

**LE CLUB AFFILIE :
MODES D'EMPLOI**

FFvolley

**Ligue Bourgogne
Franche-Comté**



L'AFFILIATION

POURQUOI S'AFFILIER ?

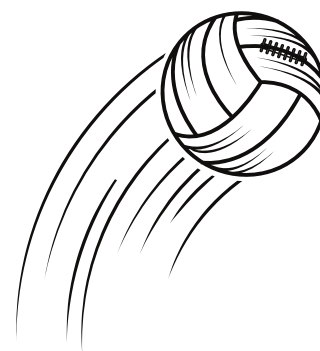
S'affilier à la FFvolley, par l'intermédiaire de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Volley, c'est bien plus qu'une simple démarche administrative. C'est rejoindre un réseau de clubs, de bénévoles et de professionnels engagés dans le développement du volley sur notre territoire.

Dès sa première affiliation, un club bénéficie d'un accompagnement personnalisé, d'un accès aux compétitions fédérales, aux formations, aux outils de gestion de la FFvolley ainsi qu'à de nombreux dispositifs destinés à faciliter son lancement et son développement.

Afin de soutenir la création de nouveaux clubs, la FFvolley et la Ligue BFC Volley proposent un Pack Création de Club, comprenant des tarifs préférentiels sur les affiliations et les licences pendant les trois premières saisons (année N, N+1 et N+2), ainsi que de nombreux avantages destinés à accompagner durablement les nouveaux projets.

Lien de téléchargement des documents utiles à l'affiliation et à la prise de licences:

NOTICE PREMIÈRE
AFFILIATION



1 PRÉPARER VOTRE DOSSIER

Documents obligatoires :



- ✓ Statuts de l'association
- ✓ Récépissé de déclaration en préfecture
- ✓ Licences de 2 dirigeants minimum :
 - Président
 - Trésorier

Pour chaque dirigeant :



- Formulaire licence "Encadrement"
- Extension "Dirigeant"
- Pièce d'identité

2 COMPLÉTER LA DEMANDE D'AFFILIATION



Remplir intégralement le formulaire



Ne pas oublier :

- La rubrique "Correspondant du GSA"
- Une adresse e-mail valide et consultée régulièrement

Cette adresse servira pour :

-  Les communications FFvolley
-  Les communications de la Ligue
-  L'envoi des codes d'accès à l'espace club

3 ENVOYER VOTRE DOSSIER



À transmettre à :

**contact@
bourgognefranchecomtevolley.fr**

avec l'ensemble des pièces justificatives.



4 RÉCEPTION DES ACCÈS



Après validation du dossier :

→ Création de votre Espace Club

→ Réception des **identifiants** envoyés par la FFvolley

5 RÉGLER LE PANIER D'AFFILIATION



Depuis l'Espace Club :

- 1 Cliquer sur « Clôturer le panier »
- 2 Régler :
 - Frais d'affiliation
 - Licences des dirigeants

Modes de paiement :



Pensez à indiquer :

- Numéro de club
- Numéro de panier/bordereau

6 VALIDATION DE L'AFFILIATION



Une fois le paiement effectué :

- ✓ Affiliation validée
- ✓ Saisie de toutes les licences
- ✓ Engagements sportifs
- ✓ Accès à l'ensemble des services FFvolley



PACK CRÉATION DE CLUB

ANNÉE N & N+1



Tarifs préférentiels sur l'affiliation et les licences



Avantages et dotations spécifiques



Accompagnement Ligue BFC Volley & FFvolley



Un accompagnement complet pour bien démarrer et faire grandir votre club !



1 PREMIERE AFFILIATION (Année N)



AVANTAGES FINANCIERS

- ☐ Affiliation 26.18 € (FFvolley 20.18 € + Ligue 6 € au lieu de 71.34 € pour un GSA loisirs ou de 155.09 € à 343.74 € selon le niveau de compétition).
- ☐ Licences : 50 premières licences extension compétition ou hors compétition à 1 € + 10 premières licences encadrement extension dirigeant à 1 € (remises FFvolley et Ligue).
- ☐ Remises sur les engagements sportifs régionaux (25% à 50%).



AIDE AU DÉVELOPPEMENT

- ☐ Interventions en club : 4 séances encadrées gratuites en début de saison (encadrement Ligue).
- ☐ Accompagnement : 2 rendez-vous de suivi avec un agent de développement régional pour la structuration du club (recherche de financement, de créneaux, organisation de manifestations...).



AVANTAGES SUR LES FORMATIONS

- ☐ Formations régionales entraîneurs :
 - o Formations Prim'Anim gratuites pour tous les encadrants du club.
 - o Formation DRE1 Animateur gratuite pour un candidat, remise de 50% pour les autres candidats.
- ☐ Formations régionales marqueurs et arbitres gratuites pour tous les licenciés.
- ☐ Formations fédérales :
 - o La FFvolley propose chaque année un programme de visioconférences sur différentes thématiques liées au développement, l'entraînement, la technique, la tactique... Tous les licenciés du club peuvent participer. Le coût d'abonnement à cette FCA (60€) est offert lors des deux premières années d'affiliation.



ET EN CADEAU DE BIENVENUE !

- 10 ballons offerts (FFvolley)
- Une paire de mines offerte (Ligue BFC)



2 PREMIERE REAFFILIATION (Année N+1)



AVANTAGES FINANCIERS

- ☐ Affiliation 53.18 € pour un GSA compétition (FFvolley 20.18 € + Ligue 33 € au lieu de 155.09 € à 343.74 € selon le niveau de compétition).
- ☐ Licences : toutes les licences extension compétition ou hors compétition renouvelées à 50 % du tarif appliqué annuellement + 15 créations de licences extension compétition ou hors compétition facturées 1 € (remises FFvolley et Ligue).



AIDE AU DÉVELOPPEMENT

- ☐ Interventions en club : 2 séances encadrées gratuites en début de saison (encadrement Ligue).



AVANTAGES SUR LES FORMATIONS

- ☐ Formations régionales entraîneurs :
 - o Formations Prim'Anim gratuites pour tous les encadrants du club.
 - o Formation DRE1 Animateur gratuite pour un candidat, remise de 50% pour les autres candidats.
- ☐ Formations régionales marqueurs et arbitres gratuites pour tous les licenciés.
- ☐ Formations fédérales :
 - o La FFvolley propose chaque année un programme de visioconférences sur différentes thématiques liées au développement, l'entraînement, la technique, la tactique... Tous les licenciés du club peuvent participer. Le coût d'abonnement à cette FCA (60€) est offert lors des deux premières années d'affiliation.



ET EN CADEAU !

- 5 ballons offerts (FFvolley)



3 REAFFILIATION (Année N+2)



AVANTAGES FINANCIERS

- ☐ 10 créations de licences extension compétition ou hors compétition facturées 1 €.

EXEMPLES DE TARIFS STANDARDS (selon les tarifs 2026/27)

- ☐ Affiliations
 - o GSA Loisirs : 71.34 € (FFvolley 38.34 € + Ligue 33 €)
 - o GSA Départemental : 155.09 € (FFvolley 122.09 € + Ligue 33 €)
 - o GSA Régional : 257.97 € (FFvolley 220.97 € + Ligue 37 €)
- ☐ Licences
 - o Encadrement (dirigeant, arbitre, éducateur) : de 48.28 à 56.35 €
 - o Pratique compétitive extension Volley-Ball (Senior) : 98.46 €
 - o Pratique compétitive extension Compet-Lib (Senior) : 48.29 €
 - o Pratique non compétitive extension Loisirs (Senior) : 22 €
- ☐ Formation entraîneurs
 - o Frais pédagogiques Formation Prim'Anim : 28 €
 - o Frais pédagogiques Formation DRE1 Animateur : 160 €



LIEN DE TÉLÉCHARGEMENT
des documents utiles à l'affiliation
et à la prise de licences :

https://drive.google.com/drive/folders/1EcEcE1i1_oO_Rgis3OKBqwjGcMGnlvcB?usp=sharing



ON VOUS ACCOMPAGNE PAS À PAS

ET MAINTENANT ?

Créer et développer un club peut sembler complexe lorsqu'on débute. Entre les démarches administratives, la prise en main de l'Espace Club, la saisie des licences, les engagements sportifs ou encore les différentes échéances de la saison, il est normal de se poser de nombreuses questions.

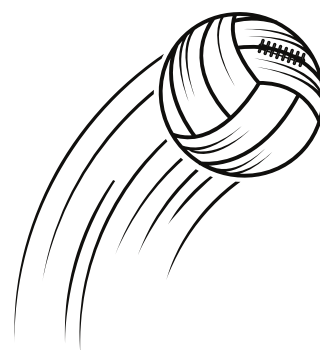
C'est pourquoi la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Volley met à votre disposition un **accompagnement personnalisé** et une série de **fiches pratiques** spécialement conçues pour guider les nouveaux clubs à chaque étape de leur développement.

Vous retrouverez dans les pages suivantes des guides simples, illustrés et pratiques pour vous accompagner dans vos premières démarches : les 5 premières actions à réaliser, la création et la validation des licences, la clôture d'un panier, les licences compétition étrangères, les surclassements, les mutations, la réaffiliation, le dispositif Club Jeunes, ainsi que le rétroplanning des principales échéances de la saison.

Notre objectif est simple : **vous permettre de consacrer davantage de temps à faire vivre votre club et à développer la pratique du volley, en vous accompagnant dans toutes les démarches administratives.**

Conseil

Les fiches pratiques sont indépendantes les unes des autres. Vous pouvez les consulter au moment où vous en avez besoin tout au long de la saison.





VOS 5 PREMIÈRES ACTIONS

Les 5 étapes clés pour bien démarrer avec votre club !



ACCOMPAGNEMENT

La Ligue est là pour vous aider



SÉCURISÉ

Des démarches fiables et protégées



GAIN DE TEMPS

Des outils simples et efficaces



ESPRIT CLUB

Ensemble, faisons grandir le volley !

1

ACTIVER SON ESPACE CLUB

- Vous recevez un email de la FFvolley pour activer votre espace club.
- Connectez-vous sur www.ffvolley.org > Espace Club
- Vérifiez et complétez les informations de votre club.



BON À SAVOIR

Votre espace club est votre tableau de bord personnel. Pensez à ajouter plusieurs utilisateurs pour gérer ensemble votre club !

2

SAISIR LES LICENCES DIRIGEANTS

- Enregistrez les membres du bureau et les encadrants de votre club.
- Rendez-vous dans l'onglet « Licences » de votre espace club.
- Sélectionnez le type de licence (Dirigeant, Encadrement).
- Complétez les informations et validez.



IMPORTANT

Au moins 2 dirigeants avec une licence Encadrement-Dirigeant sont obligatoires.

3

CLÔTURER LE PREMIER PANIER

- La clôture du panier finalise vos licences et génère la facture.
- Vérifiez votre panier (licences, affiliations...).
- Cliquez sur « Clôturer le panier ».
- Choisissez votre mode de paiement.



SÉCURISÉ

Le paiement en ligne est sécurisé par carte bancaire ou par virement.

4

SAISIR LES LICENCIÉS

- Enregistrez vos joueurs et joueuses dans votre club.
- Ajoutez vos licenciés depuis l'onglet « Licences ».
- Choisissez le type de licence adapté (Compétition, Loisir, Événementielle...).
- Importez ou saisissez les informations demandées.



ASTUCE

Pour gagner du temps, utilisez l'import des licences via l'application myFFvolley : <https://my.ffvolley.org/>

5

ENGAGER SES ÉQUIPES

- Inscrivez vos équipes aux compétitions.
- Rendez-vous dans l'onglet « Compétitions ».
- Sélectionnez la ou les compétitions souhaitées.
- Validez vos engagements avant la date limite !



À RETENIR

Les engagements sont indispensables pour participer aux championnats.

LE PARCOURS EN 5 ÉTAPES

1 COMPLÉTER LE FORMULAIRE



- ✓ Le type de licence est coché
- ✓ Toutes les rubriques sont remplies
- ✓ Le formulaire est daté et signé

2 VÉRIFIER LE SUIVI MÉDICAL



Questionnaire santé

- ✓ Toutes les réponses = NON
→ Pas de certificat médical

- ✗ **Au moins un OUI**
→ Certificat médical obligatoire (moins de 6 mois)

⚠ Le questionnaire santé reste personnel et ne doit pas être transmis au club ou à la Ligue.

3 VÉRIFICATIONS OBLIGATOIRES



Contrôle d'honorabilité
Obligatoire pour les licences Encadrement



Contrôle antidopage
Cocher la case correspondante



Assurance
Choisir une des 3 options proposées

4 DÉPOSER LES DOCUMENTS DANS L'ESPACE CLUB



Documents à télécharger :

CRÉATION

- Formulaire
- Photo d'identité ou en premier plan (obligatoire)
- Pièce d'identité
- Documents médicaux éventuels

RENOUVELLEMENT

- Formulaire
- Photo d'identité ou en premier plan (tous les 3 ans si besoin)
- Documents médicaux éventuels

MUTATION

- Formulaire
- Photo d'identité (obligatoire)
- Pièce d'identité
- Documents médicaux éventuels

Niveau de pratique :

- Non obligatoire pour les licences françaises
- Obligatoire pour les licences étrangères

5 VALIDATION DE LA LICENCE



Validation administrative (Ligue)

Une demande est validée quand toutes les pièces sont téléchargées et complètes.



Validation financière (FFvolley)

Il faut régulièrement clôturer et régler le panier.



À indiquer dans le paiement (virement ou chèque) :

- Numéro de club
- Numéro de bordereau

POINTS DE VIGILANCE



Vérifier l'orthographe du nom et prénom sur la pièce d'identité (et non sur le formulaire).



Vérifier la date de naissance.



S'assurer d'être en possession de toutes les pièces demandées avant la saisie.



Les surclassements doivent être renouvelés chaque saison.



Les licences étrangères nécessitent des justificatifs spécifiques selon le niveau de pratique.

CONSÉQUENCES D'UNE DHO SUSPENDUE



Le titulaire de la licence ne peut plus exercer aucune des fonctions liées à l'extension.



Reste licencié auprès de la FFvolley.



Les garanties d'assurance liées à la licence restent applicables dans le respect des dispositions réglementaires.



Les règles de mutation restent applicables pour la saison suivante.

DÉLAIS À RESPECTER

J+30



DHO SUSPENDUE

Licence suspendue si :

- ✗ Dossier incomplet ou
- ✗ Paiement non effectué

J+45



DHO ANNULÉE

Licence annulée si la situation n'est pas régularisée.

Extrait RGLIGA – ARTICLE 11 – Délai

Tout dossier de demande de licence accompagné de ou des extension(s) doit, dans un délai de 30 jours calendaires suivant la saisie :

- ✓ Être téléversé sur la licence
- ✓ Être réglé financièrement

Sinon, la suspension de la DHO est automatiquement prononcée.



Une alerte s'affiche sur la page d'accueil de l'espace club. Le GSA dispose de **15 jours calendaires** pour régulariser le dossier administratif et/ou procéder au(x) paiement(s) non effectué(s) avant l'annulation de la date initiale de la DHO.

ANNEXES & DOCUMENTS UTILES



Formulaire de demande de licence



Fiche pratique – Contrôle automatisé de l'honorabilité des licences « Extension Encadrement »



Procédure surclassements



Récapitulatif catégories d'âges et surclassements



Notes Transferts Internationaux

Documentation sur les licences et fiches médicales disponible sous ce lien :

<http://extranet.ffvb.org/214-37-1-Licences>



1 | COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Si la personne est de **nationalité étrangère**, il faut saisir la demande de licence compétition et :



CAS 1 : AFR (assimilé français)

Si la personne est :

- M15 ou en dessous, OU
- plus de 40 ans vivant de façon permanente en France

→ Le système mettra automatiquement la demande de licence en AFR et directement dans le listing du club.



CAS 2 : DOSSIERS ÉTRANGERS EN ATTENTE

Sinon, la demande de licence s'enregistre dans les « dossiers étrangers en attente » et bascule ensuite dans l'effectif du club seulement à la validation du dossier par la FFvolley.

2 | POUR LES LICENCES QUI VONT DANS « DOSSIERS ÉTRANGERS EN ATTENTE »

1

JAMAIS LICENCIÉ DANS LE PAYS D'ORIGINE



Écrire un mail à la fédération d'origine pour obtenir une attestation (email) certifiant que le licencié n'a jamais été licencié dans le pays d'origine (*).

Archiver la réponse dans le cloud du licencié.

Attendre la validation de la FFvolley qui basculera la licence dans le listing du club.

2

STATUT DE RÉFUGIÉ POLITIQUE OU DEMANDE D'ASILE



Pas de transfert international nécessaire.

Fournir le document qui atteste la situation dans le cloud du licencié.

Attendre la validation de la FFvolley qui basculera la licence dans le listing du club.

3

AUTRE SITUATION (TRANSFERT INTERNATIONAL)



Suivre la procédure de transfert international (directement depuis votre espace club).

Voir fiche spécifique « Note transfert internationaux ».



Attention : l'information « Niveau de pratique » est obligatoire pour les étrangers, car selon le niveau de pratique le dossier demandé n'est pas le même.

Important : ces demandes se retrouvent dans la section « dossiers étrangers en attente » et, contrairement aux autres licences, la validation administrative est faite par la FFvolley. Les licences basculent dans votre effectif de licenciés seulement une fois validées. Ce qui implique que ces licences ne permettent pas de jouer (ou pratiquer selon le type de licence) tant qu'elles ne sont pas validées.



(*) TEXTE MAIL À ENVOYER À LA FÉDÉRATION ÉTRANGÈRE (joindre pièce d'identité et compléter le mail avec les données personnelles du licencié)



FRANÇAIS

Objet : demande d'attestation pour la FFVolley
Bonjour,

M. / Mme (nom prénom), né(e) à (lieu de naissance) le (date de naissance), de nationalité (nationalité), actuellement en France, a présenté une demande de licence auprès de la Fédération Française de Volley, qui demande une attestation certifiant que cette personne n'a jamais été licenciée dans son pays d'origine.

Nous vous saurions gré de bien vouloir procéder à cette vérification et, le cas échéant, de nous fournir l'attestation en question.

Dans cette attente, nous restons à disposition pour tout complément d'information.

Cordialement,
Signature nom / club



ANGLAIS

Objet : certification request for FFVolley
Dear Federation,

Mr. / Mrs. (nom prénom), born in (lieu de naissance) on (date de naissance), of (nationalité) nationality, currently in France, has applied for a volleyball license from the French Federation, which requires a document certifying that the player is not and has never held a volleyball license from the Federation of the country of origin.

We would be grateful if you would provide us with this certificate so that we can enable the player to obtain the French license.

Waiting for your kind feedback, we remain available for any further detail.

Best regards,
Signature nom / club



ITALIEN

Objet : richiesta attestazione per FFVolley
Buongiorno,

(nom prénom), data di nascita xx/xx/xxxx (date de naissance) a xxx (lieu de naissance), attualmente in Francia, ha fatto richiesta di una tessera di pallavolo presso la Federazione Francese, la quale ci richiede un documento che attesti che il giocatore non è mai stato tesserato presso la Federazione del Paese d'origine.

Vi saremmo grati di voler produrre questa attestazione in modo da permettere al giocatore di ottenere il tesseramento francese.

Nell'attesa di un vostro gentile riscontro, rimaniamo a disposizione per ogni ulteriore chiarimento, cordiali saluti,
Signature nom / club



FRAIS DE TRANSFERT

• Si vous initiez un transfert jusqu'au niveau N3 = voir les montants dans la note d'information FFvolley.

• Si vous initiez un transfert pour les niveaux régional ou départemental = **aucun frais** (comme indiqué dans le règlement ainsi que dans les tarifs, aucun frais pour les transferts régionaux et départementaux), ni de frais de dossier FFvolley.



CONTACTS FÉDÉRATIONS ÉTRANGÈRES

Directory FIVB : <https://www.fivb.com/en/thefivb/directory>
Directory EUROPE : <https://www.fivb.com/en/thefivb/directory>
Fédération Brésilienne : Rodolpho Santos
rodolpho.santos@volei.org.br
Fédération italienne : a.pinto@federvolley.it
et tesseramento@federvolley.it
Fédération espagnole : correo@rfevb.com
Autres fédérations : adresses sous
<https://inside.cev.eu/institutions/federations/>



ANNEXES

- ✓ Notes Transferts Internationaux FFvolley pour les clubs nationaux et pour les clubs régionaux et départementaux.
- ✓ Site FFvolley : <http://extranet.ffvb.org/documents-ffvb/licences/transfert-international/>



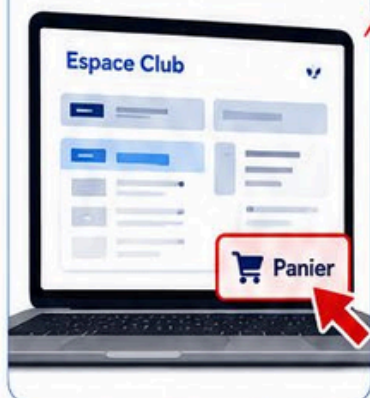
COMMENT CLÔTURER ET PAYER UN PANIER



À PARTIR DE L'ESPACE CLUB

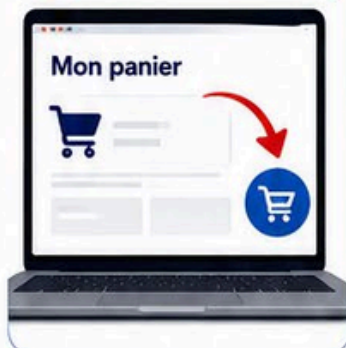
1 CLIQUER SUR « PANIER »

en bas à droite
de la page d'accueil*



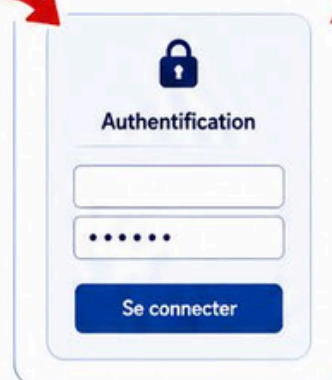
2 PUIS CLIQUER SUR LE CADDIE

pour clôturer
le panier



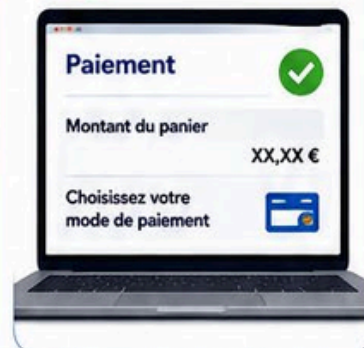
3 PUIS SAISIR DE NOUVEAU VOS CODES

pour sécuriser



4 PUIS PROCÉDER AU PAIEMENT

en choisissant le
mode de paiement



CHOISIR LE MODE DE PAIEMENT

a. CB EN LIGNE



Validation financière
immédiate du panier



Rapide
et sécurisé

b. VIREMENT



Télécharger le RIB
de la FFVolley



Noter dans le libellé
le numéro du club
et le numéro du panier
= bordereau



Validation sous
quelques jours

c. CHÈQUE



Envoyer à la FFVolley



Noter au dos
le numéro du club
et le numéro du panier
= bordereau



Validation sous
quelques jours



À RETENIR

- ✓ Pensez à clôturer régulièrement votre panier
- ✓ Vérifiez le montant avant de valider le paiement
- ✓ Conservez votre bordereau de paiement
- ✓ La validation financière active vos demandes



IMPORTANT

Indiquer systématiquement
le numéro du club
et le numéro du panier (bordereau)
lors de votre paiement
(virement ou chèque)



* Le panier récapitule les licences, affiliations
et autres prestations à régler.



SURCLASSEMENTS

PROCÉDURE DES DEMANDES

FFvolley
Ligue Bourgogne
Franche-Comté



Tout surclassement (même le simple surclassement) est **valable une saison**, à **renouveler donc chaque année**, par le biais d'un **certificat médical**.



1 SIMPLE SURCLASSEMENT



Certificat à faire chez un médecin généraliste, sur la fiche A ou sur papier libre du médecin examinateur.



Au moment de la prise de licence, le club coche la demande de simple surclassement et archive le certificat dans le cloud.



La validation est faite directement par la Ligue sur le site.



Il est possible d'ajouter un surclassement à une licence existante. Pour cela, le club télécharge dans le cloud du licencié le certificat et fait demande de validation à la Ligue par email.

2 DOUBLE SURCLASSEMENT



Certificat à faire chez un médecin de sport, sur la fiche B.



Attention : il faut la signature et le cachet du médecin examinateur, afin de vérifier qu'il s'agit bien d'un médecin de sport.



Demande à faire par email : il faut envoyer par email à la Ligue le certificat médical (fiche B) accompagné des examens demandés au verso de la fiche :

- Électrocardiogramme (de moins de 2 ans) avec copie du compte rendu
- Échocardiographie (obligatoire 1 fois) avec copie du compte rendu
- Éventuellement radio du rachis si demandée par le médecin.



La validation est faite ensuite par le médecin régional, qui signe la fiche.



La Ligue coche le surclassement et le date dans l'espace licencié et renvoie la fiche validée au club, qui doit la télécharger dans le cloud du licencié.

3 TRIPLE SURCLASSEMENT

Pour les M15 souhaitant évoluer en Senior.



Certificat à faire chez un médecin de sport, sur la fiche C.



Attention : il faut la signature et le cachet du médecin examinateur, afin de vérifier qu'il s'agit bien d'un médecin de sport.



Demande à faire par email : il faut envoyer par email à la Ligue le certificat médical (fiche C) accompagné des examens demandés au verso de la fiche :

- Électrocardiogramme (de moins de 2 ans) avec copie du compte rendu
- Échocardiographie (obligatoire 1 fois) avec copie du compte rendu
- Éventuellement radio du rachis si demandée par le médecin.



La validation est faite ensuite par le médecin régional, qui signe la fiche (dans le cas d'un surclassement régional).



La Ligue coche le surclassement et le date dans l'espace licencié et renvoie la fiche validée au club, qui doit la télécharger dans le cloud du licencié.



IMPORTANT : pour un triple surclassement, le médecin examinateur s'engage à revoir le jeune en cours de saison (courant janvier si la première fiche a été validée avant fin décembre) pour établir un nouveau certificat médical (sur fiche A). Ce nouveau certificat sera à renvoyer à la Ligue avant fin janvier pour que le médecin régional confirme la validité du triple surclassement.



À RETENIR



Surclassement valable 1 saison uniquement, à renouveler chaque année avec un nouveau certificat médical.



Le club doit toujours archiver le certificat dans le cloud du licencié.



Les demandes de double et de triple surclassement se font obligatoirement par email à la Ligue.



La validation est effectuée par le médecin régional (double et triple surclassement).



MUTATIONS

Tout ce qu'il faut savoir

FFvolley
Ligue Bourgogne
Franche-Comté



Des droits de mutation s'appliquent à partir de la catégorie M18 sur toutes les licences compétition (hors compet'lib).



Il n'y a pas de mutation « départementale », la mutation « régionale » s'applique pour les compétitions régionales et départementales.



Une justification professionnelle permet d'obtenir la mutation en cours de saison hors période, mais les frais restent dus.



UN SEUL DROIT DE MUTATION POUR DES LICENCES MULTIPLES

Un seul droit de mutation (toutes licences confondues) sera facturé dans le cas de plusieurs mutations d'un même licencié pour le même club, toutes extensions de licence confondues et même si prises à des moments différents.



PAS DE FRAIS DE MUTATION : DANS CERTAINS CAS

Les droits de mutation ne s'appliquent pas dans certains cas, parmi lesquels :

- 1** Le club quitté n'est plus affilié ou cesse l'activité.



- 2** Le club quitté n'engage pas en compétition une équipe du même genre que le licencié dans une catégorie à laquelle il/elle pourrait participer avec un simple ou double surclassement.



- 3** Un joueur qui a quitté son GSA d'origine (1^{ère} licence compétition extension volley-ball) pour un autre GSA et qui souhaite revenir dans son GSA d'origine en licence compétition extension volley-ball peut, pendant la période normale de mutation, obtenir une licence ordinaire, mais une procédure de mutation devra être demandée.

La mutation doit être validée définitivement par le club recevant après avoir reçu l'avis des différentes parties. Ensuite, une demande devra être adressée à la Ligue afin de transformer la mutation en création, sur la base de l'application réglementaire (retour dans le club d'origine et demande de mutation initiée durant la période normale de mutation).

Dans ce cas, il faut procéder à la mutation comme d'habitude et ensuite écrire à la Ligue (qui fait suivre à la FFVolley) pour demander l'annulation des droits de mutation, avec en appui un écrit (mail, courrier) du club quitté qui atteste la situation.



Pour qu'une mutation soit changée en création (sans droits de mutation donc), il y a en effet le cas où le club ne peut pas proposer d'équipe aux licenciés, comme indiqué au point 2 de l'art 21E RGLIGA 25/26 :

« 2 – Dans le cas où un GSA n'est pas en capacité d'engager d'équipe féminine ou masculine dans une compétition, nationale, régionale ou départementale dans une catégorie et sous réserve de ne pas engager une équipe jeune de même genre permettant de participer à ces mêmes compétitions avec un simple ou double surclassement, les licenciés de la catégorie ne pouvant être engagée obtiendront, à la suite d'une demande de mutation, une licence ordinaire pour le GSA de leur choix. »



À SAVOIR

La FFVolley regarde les licences et non pas les équipes effectivement engagées dans les compétitions : il suffit que le club ait le nombre suffisant de licences pour faire l'équipe, qu'ils considèrent que l'équipe existe, même si ce n'est pas le cas.



D'où la tournure « n'est pas en capacité d'engager » au lieu de « n'engage pas ».



PROCÉDURE DE VALIDATION CLUB

1. AVIS FAVORABLE



Le "Club Quitté" a 15 jours pour formuler un avis Favorable à la demande de Mutation en se connectant à la Gestion des Licences/module Gestion des Mutations du site extranet de la FFVolley :

<https://www.ffvbbeach.org/ffvbapp/weblic>



2. AVIS DÉFAVORABLE

Dans le cas contraire, il doit dans les 10 jours :

-
-
-

Émettre un avis Défavorable en se connectant à la Gestion des Licences/module Gestion des Mutations
Motiver son Avis Défavorable en ligne
Notifier au licencié, par Lettre Recommandée ou par tout autre moyen permettant de faire la preuve de la réception par le destinataire, qu'il a émis un avis défavorable à sa demande de mutation, en indiquant le motif, et qu'il le mettra en demeure de s'acquitter de ses obligations. Le club recevant devra recevoir une copie ainsi que votre Ligue Régionale.

Le club recevant devra recevoir une copie ainsi que votre Ligue Régionale.

3. AVIS LIGUE / FFVOLLEY



Sans formulation d'avis favorable dans les 15 jours, La Ligue et la FFVolley pourront quant à elles émettre un avis favorable permettant au joueur d'obtenir une licence.



Le Club à l'origine de la Demande de Mutation recevra automatiquement un message électronique en cas d'Avis Favorable ou d'Avis Défavorable de votre part.





RÉAFFILIATION D'UN CLUB

Les étapes à suivre



À retenir

- ✓ La validation administrative par la Ligue est possible **uniquement à partir du 1^{er} juillet**.
- ✓ Le club doit être **à jour du règlement de ses factures**.
- ✓ Tous les documents obligatoires doivent être déposés dans le **Cloud de l'Espace Club**.

1



METTRE À JOUR LA RÉAFFILIATION

Compléter le formulaire électronique de réaffiliation en vérifiant :

- Les informations du club
- L'adresse électronique du club
- La signature électronique du responsable

2



DÉPOSER LES DOCUMENTS

Déposer dans le Cloud de l'Espace Club :

- Statuts en vigueur
- Récépissé Préfecture / Tribunal
- Liste des membres dirigeants
- Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale

3



VALIDATION PAR LA LIGUE

La Ligue vérifie :

- ✓ dossier complet
- ✓ documents présents
- ✓ factures réglées



Tant que la réaffiliation n'est pas validée, aucune demande de licence ne peut être saisie.

4



LICENCES DU BUREAU

Après validation de la Ligue :

- Saisir obligatoirement les licences du Président et du Trésorier.
- Reporter leurs numéros de licence sur la fiche club.

5



CLÔTURER LE PANIER

Valider puis régler le premier panier FFvolley.

6



LE CLUB EST OPÉRATIONNEL

Vous pouvez désormais :

- Saisir les autres licences
- Engager vos équipes
- Utiliser toutes les fonctionnalités de l'Espace Club



CAS PARTICULIER

Changement de Président ou de Trésorier

Si le nouveau Président ou Trésorier n'est pas encore licencié :

1

Réaliser la réaffiliation avec les anciens dirigeants.

2

Après validation (à partir du 1^{er} juillet), transmettre les demandes de licence des nouveaux dirigeants à la Ligue.

3

La Ligue mettra ensuite à jour la fiche club.



LE CLUB JEUNES

PACK CLUB JEUNES

Ce dispositif permet la mise en place d'un **partenariat** entre un club FFvolley et un établissement scolaire (école, collège, lycée) afin de renforcer leur collaboration sur le territoire.

Cela se fait par l'affiliation de l'**Association Sportive Scolaire** de l'établissement à la FFvolley :

l'AS devient « Club Jeunes » affilié à la FFvolley et les élèves de l'AS pourront obtenir une licence FFvolley et participer aux compétitions fédérales avec le Club Jeunes ou avec le club partenaire (« Club Parrain »).



Les Clubs Jeunes bénéficient de **conditions tarifaires particulièrement favorables** pour l'affiliation et les licences, ainsi que d'un **accompagnement** de la Ligue, en plus de **dotations** attribuées par la FFvolley et par la Ligue.

PACK CLUB JEUNES 2026/2027

Un partenariat entre un club FFvolley et un établissement scolaire pour renforcer leur collaboration sur le territoire.

L'Association Sportive Scolaire (AS) s'affilie à la FFvolley en devenant « Club Jeunes » : les élèves de l'AS peuvent obtenir une licence FFvolley et participer aux compétitions fédérales avec le Club Jeunes ou avec le club partenaire (« Club Parrain »).



**PARTENARIAT
ÉCOLE / CLUB**



**DÉVELOPPEMENT
DU VOLLEY**



**ACCÈS AUX
COMPÉTITIONS
FÉDÉRALES**



**COLLABORATION
SUR LE
TERRITOIRE**



PROCÉDURE D'AFFILIATION ET RÉAFFILIATION

1 PREMIÈRE AFFILIATION

Le Club Parrain envoie par email à la Ligue BFC de Volley (contact@bourgognefranche-comtevolley.fr) :



La convention annuelle de partenariat avec l'AS, complétée et signée par les deux structures,



Le formulaire d'affiliation de l'AS à la FFvolley, complété et signé par les deux structures et par l'UNSS départementale,



Le formulaire de licence « Encadrement Extension Dirigeant », complété et signé par le « Correspondant du Club Jeunes », accompagné de sa pièce d'identité.

→ La Ligue valide et transmet la demande à la FFvolley, qui valide à son tour et envoie par email au « Correspondant Club Jeunes » les identifiants pour accéder à son espace Club Jeunes.

Ainsi, pourront être enregistrées les licences :

- ✓ « Événementielle-Initiation » pour l'ensemble des licenciés volley de l'AS : pour cela, les élèves auront complété un formulaire simplifié d'autorisation parentale.
- ✓ « Compétition Extension Volley-Ball » ou « Compétition Extension Outdoor » pour les élèves, déjà titulaires d'une licence « Événementielle-Initiation », qui souhaitent participer aux compétitions fédérales avec le Club Jeunes ou avec le Club Parrain.

2 RÉAFFILIATION (les années suivantes)

Le Club Parrain envoie par email à la Ligue seulement la fiche de demande d'affiliation dûment complétée et signée par l'établissement scolaire et l'UNSS dépt, pour validation de la Ligue.

→ Ensuite, le Club Jeunes procèdera à la demande de réaffiliation en ligne via son espace club, en téléchargeant dans le cloud la demande d'affiliation signée par toutes les parties ainsi que la convention de partenariat complétée et signée par le Club Parrain et l'établissement.

Après validation en ligne de la Ligue, la saisie des licences sera possible.



TARIFS À LA PREMIÈRE AFFILIATION DU CLUB JEUNES

- ☐ Affiliation : 20.18 €
- ☐ Création de licences :
 - Licences « Événementielle-Initiation » GRATUITES
 - 1 licence « Encadrement-Dirigeant » GRATUITE
 - Licences « Double appartenance » compétition extension volley-ball pour les jeunes qui jouent en compétition avec le club partenaire GRATUITES



TARIFS À LA RÉAFFILIATION DU CLUB JEUNES

- ☐ Réaffiliation : 20.18 €
- ☐ Renouvellement de licences :
 - Licences « Événementielle-Initiation » GRATUITES
 - 1 licence « Encadrement-Dirigeant » GRATUITE
 - Licences « Double appartenance » compétition extension volley-ball pour les jeunes qui jouent en compétition avec le club partenaire : création GRATUITES ; toutes les licences renouvelées sont facturées 4 €.



DOTATIONS

À la première affiliation :

Dotations pour le club partenaire (si minimum de 12 licences « Événementielle-Initiation » et une licence « Encadrement-Dirigeant » au Club Jeunes) :
10 ballons.

À la réaffiliation :

Dotations pour le club partenaire (si minimum de 12 licences « Événementielle-Initiation » et une licence « Encadrement-Dirigeant » au Club Jeunes) :
5 ballons.



AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Sur demande des clubs, interventions ponctuelles des agents de développement de la Ligue sur des contenus tels que : entraînement technique, organisation collective, formation du jeune officiel, formation du jeune coach, formation du jeune organisateur, formation des équipes d'EPS.



LIENS DE TÉLÉCHARGEMENT DES DOCUMENTS UTILES À L'AFFILIATION ET À LA PRISE DE LICENCES

✓ **PRÉSENTATION DU DISPOSITIF :**

- FFvolley_Clubs Jeunes 2026-2027

✓ **DOCUMENTS À COMPLÉTER ET ENVOYER POUR L'AFFILIATION** (les documents pour les autres types d'associations sportives sont disponibles sur le site FFvolley) :

- Affiliation_Club_Jeunes_UNSS
- Conv_partenariat_Club_Jeunes_UNSS

✓ **DOCUMENT POUR LA PRISE DE LICENCES « ÉVÉNEMENTIELLE-INITIATION » :**

- Signature-licence-événementielle-Opérations scolaires

✓ **DOCUMENT POUR LA PRISE DE LICENCES « ENCADREMENT-DIRIGEANT » ET « COMPÉTITION » :**

- Formulaire_demande_licence_Clubs_Jeunes_2026-2027

RETROPLANNING & ECHEANCES

pour un club



A partir du 1^{er} juillet

- Réaffiliation
- Licences dirigeants



Juillet - Septembre

- Engagements compétitions régionales
- Licences pratiquants compétitions et encadrement
- Demandes de surclassement
- Réception calendrier des compétitions et des formations
- Positionnement pour l'accueil des plateaux jeunes
- Demande de volontaires en Service Civique



Septembre

- Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue (projets)



Octobre

- Début des championnats régionaux
- Licence pratiquants hors compétitions



Novembre - Décembre

- Demande de distinctions régionales et fédérales



Janvier - Février

- Saisie des DAF
- Contre-visite triples surclassements
- Règlement factures arbitrage championnats régionaux (tranche 1)



Mars

- Inscription des tournois outdoor des clubs au Circuit Outdoor (mai-juillet)



Avril

- Rédaction des vœux pour la Ligue
- Ouverture de la campagne "Projets Sportifs Fédéraux" dans le cadre de l'Agence Nationale du Sport (ANS), avec dépôt de dossier du club.



Mai

- Règlement factures arbitrages championnats régionaux (tranche 2)
- Règlement factures engagements compétitions jeunes (M11-M15)
- Demande de labels fédéraux



Juin

- Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue (bilan et tarifs)



À RETENIR

- ✓ Anticipez vos démarches tout au long de la saison.
- ✓ Respectez les échéances pour une organisation optimale du club et de la Ligue.
- ✓ Consultez régulièrement votre Espace Club et vos emails.

TOUTE LA SAISON



Saisie
de licences



Paiement
des paniers



Stages de
formation
des jeunes



Modules de
formation des
encadrants



Actions de
développement

3.

QUE FAIT LA LIGUE ?

FFvolley

**Ligue Bourgogne
Franche-Comté**



QUI SOMMES NOUS ?

La Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Volley est une association régie par la loi 1901, c'est donc une organisation à but non lucratif. Les ressources générées par l'association sont réinvesties dans ses projets, ses actions et son fonctionnement, dans le but de promouvoir le volley au sein de la région.

La Ligue fait partie du réseau de la Fédération Française de Volley (FFvolley) et travaille en collaboration avec celle-ci pour promouvoir et organiser la pratique du volley à l'échelle régionale. Bien qu'elle soit autonome dans ses actions locales, elle respecte les directives et les règlements de la FFvolley.

La Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Volley est une structure régionale créée pour promouvoir et organiser la pratique du volley dans notre région. Depuis sa création, la Ligue s'est donnée pour mission de rassembler les acteurs locaux du volley, de développer la discipline et de participer activement à l'essor du sport sur le territoire régional.

HISTORIQUE



A l'origine, il y avait deux entités distinctes, la Ligue de Bourgogne et la Ligue de Franche-Comté. Ces deux structures régionales ont su développer des actions pour soutenir la pratique du volley et ont joué un rôle clé dans la dynamique et le développement du volley à l'échelle locale. Le 10 décembre 2016, ces deux entités ont fusionné pour former une seule structure régionale, plus forte, permettant de développer la mise en place d'actions à plus grande échelle et de structurer davantage la pratique du volley sur l'ensemble du territoire.

OBJECTIFS ET MISSIONS

Les missions de la Ligue sont multiples et se concentrent sur plusieurs axes essentiels pour le développement du volley dans notre région :

- **Organisation et gestion des épreuves régionales** : La Ligue organise et supervise diverses compétitions régionales, comme les championnats régionaux ou les plateaux jeunes. Ces événements permettent aux clubs de toutes tailles et de tous niveaux de se confronter dans un cadre structuré et compétitif, tout en favorisant la cohésion entre les acteurs du volley de la région.
 - **Détection et préparation de l'élite régionale** : La Ligue organise des stages de détection en début d'année pour repérer les talents émergents, suivis de stages de perfectionnement pour les jeunes joueurs et joueuses identifiés. Ces stages sont conçus pour accompagner les athlètes dans leur progression, en leur offrant un entraînement ciblé et adapté à leur niveau, afin de les préparer à intégrer des équipes régionales ou nationales.
 - **Formation des acteurs du volley** : La Ligue propose des formations d'animateurs, d'initiateurs et d'éducateurs pour les entraîneurs, afin de garantir un encadrement de qualité à tous les niveaux. En complément, des formations en arbitrage sont également proposées. Ces formations permettent un encadrement compétent, avec des acteurs du volley ayant acquis un savoir-faire technique et pratique, garantissant ainsi un accompagnement adapté des joueurs et une gestion efficace des compétitions.
 - **Accompagnement des clubs et des comités départementaux** : La Ligue est à la disposition des clubs et des comités départementaux pour répondre à leurs interrogations et les accompagner dans leurs projets. Cet accompagnement vise à renforcer la structuration et la dynamique du volley à l'échelle régionale.
-

FOCUS SUR NOS MISSIONS

LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

Les championnats régionaux sont le cœur de la compétition en Bourgogne Franche-Comté. Organisés par la Ligue BFC, ils permettent aux clubs de toute la région de se rencontrer dans un cadre structuré, convivial et compétitif.

Des catégories jeunes (M11 à M21) jusqu'aux seniors, en championnats féminins et masculins, les équipes s'affrontent tout au long de la saison pour décrocher les titres régionaux et accéder au niveau national.

C'est aussi :

- Un calendrier régulier de septembre à mai.
- Des phases finales régionales très attendues.
- Des déplacements dans toute la région.
- Se mesurer, progresser et représenter fièrement son club.

Au-delà de la performance, ces championnats favorisent l'esprit d'équipe, la rencontre entre passionnés, et renforcent le lien entre les clubs de la région.

PLANNING PREVISIONNEL DES COMPETITIONS 2026/2027



FOCUS SUR NOS MISSIONS

FORMATIONS DES JEUNES

STAGES AU CENTRE RÉGIONAL D'ENTRAÎNEMENT

Chaque année, la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Volley propose aux jeunes licenciés de la région de participer – sur sélection - à ses stages de formation et de perfectionnement organisés par le Centre Régional d'Entraînement, durant les vacances scolaires.

Ces stages s'adressent aux filles et aux garçons des catégories M15 à M18, avec pour objectif de développer leurs capacités motrices, physiques et techniques, dans un cadre structurant et propice à la progression.

Les jeunes athlètes bénéficient d'infrastructures adaptées et modernes, telles que celles du Staps à Besançon et à Dijon, et des hébergements adaptés au Centre de Rencontres Internationales (CRI), au Centre International de Séjour (CIS) et au CROUS.

Au-delà du travail sportif, ces stages intègrent l'intervention de professionnels de la santé et du sport, notamment avec la présence d'un kinésithérapeute, ainsi que des professionnels de la diététique, de la préparation mentale, etc.



PLANNING
STAGES
CRE

Enfin, des temps de sensibilisation sont également proposés autour de thématiques telles que la prévention des violences dans le sport, la lutte contre le harcèlement, le respect de l'autre, la lutte contre le gaspillage alimentaire ou l'éco-responsabilité.

FOCUS SUR NOS MISSIONS

FORMATIONS DES ENTRAÎNEURS

Former, accompagner et professionnaliser les encadrants : c'est l'un des piliers de l'action de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Volley.

Ces formations, labellisées par la FFvolley, permettent d'acquérir les compétences techniques, pédagogiques et organisationnelles nécessaires pour encadrer des équipes, que ce soit en milieu scolaire, en club amateur ou en compétition régionale et nationale.

Modules proposés :

- Prim'anim pour les premiers pas dans l'animation et l'encadrement
- DRE 1 VB : Certificat Animateur, Initiateur, Éducateur
- DRE 2 VB : différents modules au choix
- Formation continue

Les sessions sont encadrées par des formateurs expérimentés et sont souvent proposées en week-end ou pendant les vacances scolaires pour s'adapter aux disponibilités de chacun.

PLANNING
FORMATION
ENTRAÎNEURS



FOCUS SUR NOS MISSIONS

LES CAMPS D'ÉTÉ

Chaque été, la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Volley organise des camps d'été ouverts à tous pour les jeunes volleyeurs. Ces stages sportifs sont des moments privilégiés de la saison, alliant pratique intensive du volley, vie collective et expériences humaines.

Destinés aux filles et garçons âgés de 13 à 17 ans, les camps sont ouverts à tous les niveaux. Ils permettent aux jeunes de progresser techniquement et tactiquement, grâce à des séances d'entraînement encadrées. Les participants pratiquent du Volley-ball en salle ainsi que du Green Volley et du Beach Volley.

En parallèle de l'activité sportive, les participants profitent d'un hébergement en pension complète.

Des activités de détente (accrobranche, canoé, plage, ...), des veillées et des temps de cohésion sont également proposés pour favoriser la bonne ambiance et le vivre-ensemble.



FOCUS SUR NOS MISSIONS

LE CAMP D'HIVER

La Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Volley organise un Camp d'Hiver destiné aux jeunes licenciés des catégories M15, M18 et M21, filles et garçons. Ce camp se déroule dans une station de ski et offre une expérience de plusieurs jours en pension complète. Encadrés par nos formateurs, les participants bénéficient d'entraînements intensifs visant à perfectionner leurs compétences techniques et tactiques, tout en favorisant l'esprit d'équipe et la convivialité. Les participants pratiquent du Volley-ball en salle ainsi que du Snow Volley. Comme pour les camps d'été, des activités de détente sont organisées s'ajoutant aux entraînements, comme du biathlon et des moments de cohésion et convivialité



FOCUS SUR NOS MISSIONS

CIRCUIT OUTDOOR

Existant depuis l'été 2021, le Circuit Outdoor organisé par la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Volley regroupe les tournois des clubs régionaux pendant la période estivale.

Cet événement annuel, structuré en étapes hebdomadaires de mai à juillet, permet de dynamiser l'activité des clubs locaux en attirant un large public.

Les tournois sont ouverts à tous les publics : découverte, loisir, débutant, confirmé. Chaque club organisateur d'étape fixe son propre règlement et modèle de tournoi : 3x3 / 4x4 / mixte / féminin / masculin / jeune / sénior.

La Ligue de son côté gère la communication et un classement général individuel comportant des récompenses.

**PLUS
D'INFOS
ICI**



L'ORGANIGRAMME DE NOS SALARIÉS



**FAIVRE
Philippe**

Président Ligue BFC Volley
Responsable hiérarchique des salariés



**BOYE
Samuel**

**Cadre Technique et
Développement**



**CHATILLON
Thomas**

Agent de Développement



**ZERBI
Simone**

Agent de Développement



**JUKER
Brayan**

Agent de Développement CD39
Mise à disposition à 50%



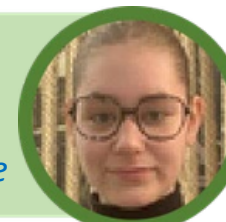
**FERRANTE
Irene**

Responsable Administrative



**DACQUAY
Clara**

**Assistante Administrative
(Apprentie)**
Maîtred'apprentissage FERRANTE Irene



LES MISSIONS DE NOS SALARIÉS

BOYE Samuel

Cadre Technique et Développement

- responsable de l'Equipe Technique Régionale
- responsable du secteur masculin du Centre Régional d'Entraînement indoor
- référent Développement
- responsable de la formation des cadres
- chargé des relations avec les collectivités territoriales et l'Agence Nationale du Sport
- référent auprès de la Direction Technique Nationale
- maître d'apprentissage et tuteur de service civique
- intervenant dans les Commissions Régionales Sportive, Technique, Développement, Outdoor et Médicale

CHATILLON Thomas

Agent de Développement Régional

- gestion du réseau des volontaires en Service Civique (contacts, éditions de contrats, suivi, etc)
- responsable du secteur féminin (lien avec DTN, planification, organisation) du Centre Régional d'Entraînement indoor
- mis à disposition des CD 21 et 71 (demandes de subventions, structuration des stages départementaux et journées de championnats, projets de développement)
- formateur (Formation Civique et Citoyenne, module DRE2 Volley santé, modules DRE1)
- responsable du véhicule et du matériel Ligue à Dijon
- intervenant en milieu scolaire et en club
- responsable Communication
- intervenant dans les Commissions Régionales Technique, Développement et Outdoor

ZERBI Simone

Agent de Développement Régional

- interlocuteur privilégié du CD 70 (demandes de subventions, structuration des stages départementaux, projets de développement)
- référent volley en milieu scolaire
- référent Volley Assis
- entraîneur CRE indoor
- référent des formules sportives des catégories jeunes M13 et M15
- responsable des Relevés d'Infractions Sportives
- intervenant dans les Commissions Régionales Sportive, Technique et Développement

JUKER Brayan

Agent de Développement Régional
Mis à disposition à 50% par le CD39

- chargé de développement du CD39 (demandes de subventions, structuration des stages départementaux et journées de championnats, projets de développement)
- référent Volley Santé
- référent développement beach volley
- référent catégories M9 et M11
- entraîneur CRE indoor
- responsable CRE beach volley
- responsable du véhicule et du matériel Ligue à Besançon
- intervenant dans les Commissions Technique, Développement, Outdoor, Médicale, Statuts et règlements
- intervenant en milieu scolaire

FERRANTE Irene

Responsable Administrative

- maître d'apprentissage
- suivi budgétaire et trésorerie
- gestion et validations plateforme FFVolley (licences, affiliations, mutations, surclassements, événements, ...)
- référente facturation client/fournisseurs, remboursements, indemnités arbitrage
- responsable logistique stages et compétitions CRE et formation des cadres
- responsable de l'organisation des AG et réunions
- responsable de la rédaction et diffusion des décisions sur les sanctions sportives
- rédactrice des Procès-verbaux de réunions
- gestion secrétariat
- gestion communauté WhatsApp
- gestion administrative Ressources Humaines
- intervenante dans les Commissions Technique, Statuts et règlements, Financière, Electorale, Surveillance, Discipline et Ethique

DACQUAY Clara

Assistante Administrative (apprentie)
Maître d'apprentissage :
FERRANTE Irene

- aide aux fonctions de secrétariat (traitement courriel, téléphone)
- validation des licences
- saisie comptable clients/fournisseurs et règlements
- suivi dossiers RH et réalisation projets RH
- aide à l'organisation logistique (événements, stages CRE, réunions)
- vérification et diffusion des Relevés d'Infractions Sportives
- attestations et saisie des journées CRE

XXX xxx

Chargé de Projet Communication et Événementiel

- organisation d'événements Ligue (Circuit Outdoor, Snow volley, tournois volley loisir)
- responsable communication (réseaux sociaux, site internet, événements)

HUBLEUR Lucie

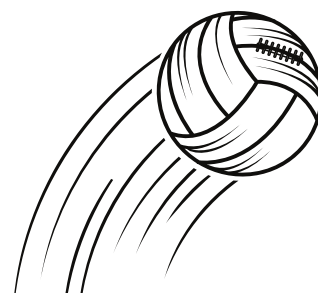
Service Civique
Tuteur Samuel BOYE

- aide à la communication et création de supports
- aide sur les stages et événements

XXX xxx

Service Civique
Tuteur Samuel BOYE

- aide à la gestion matériel sportif Ligue
- aide mission CRS
- aide à l'organisation du Circuit Outdoor
- aide à l'organisation des tournois jeunes (M11/M13)

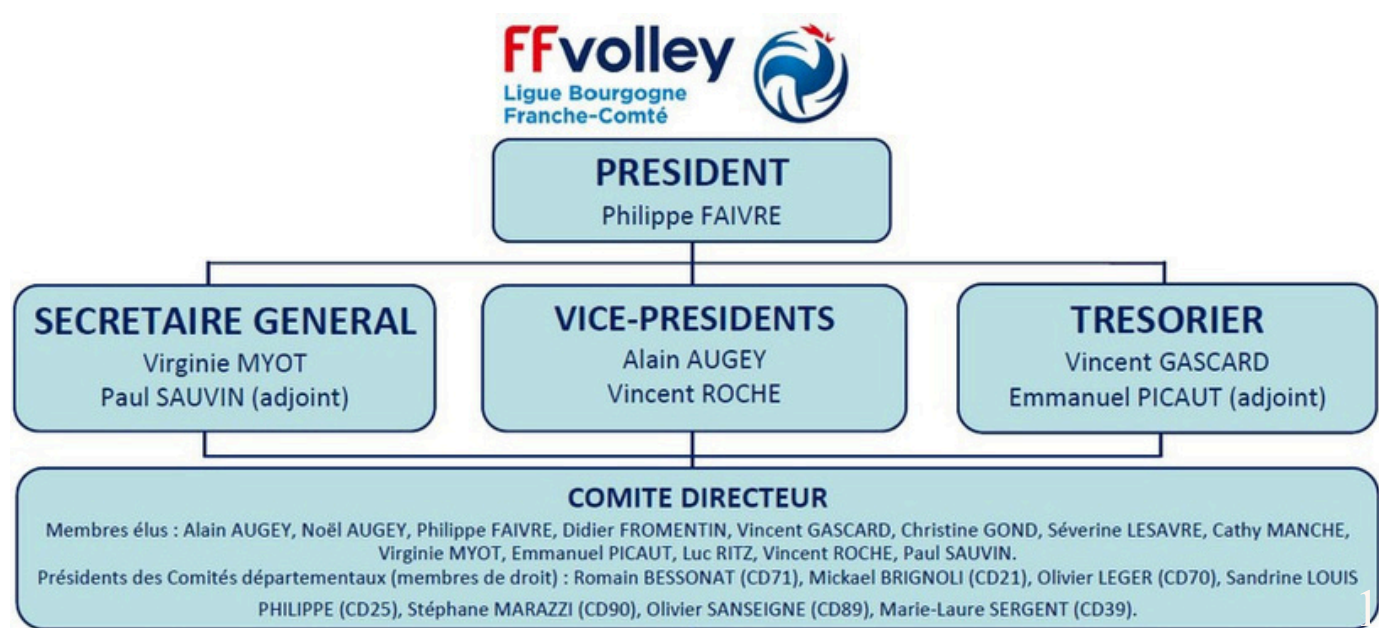


L'ORGANIGRAMME DE NOS DIRIGEANTS ÉLUS

Le Comité Directeur de la Ligue de Volley de Bourgogne Franche-Comté est composé de bénévoles élus, engagés pour faire vivre et évoluer la pratique du volley dans la région. Ils jouent un rôle central dans la gouvernance et le pilotage stratégique de la Ligue.

Ensemble, ils définissent les grandes orientations politiques et sportives de la structure, accompagnent les projets portés par les clubs, les comités départementaux ou les commissions, et veillent à inscrire l'action de la Ligue dans une démarche de développement durable, éthique et inclusive.

Le Comité Directeur est également garant de la bonne gestion des ressources humaines, matérielles et financières de la Ligue. Il supervise l'application des règlements, oriente les choix budgétaires et soutient les investissements nécessaires au bon fonctionnement des activités régionales, qu'il s'agisse de compétitions, de formations ou d'actions de promotion.

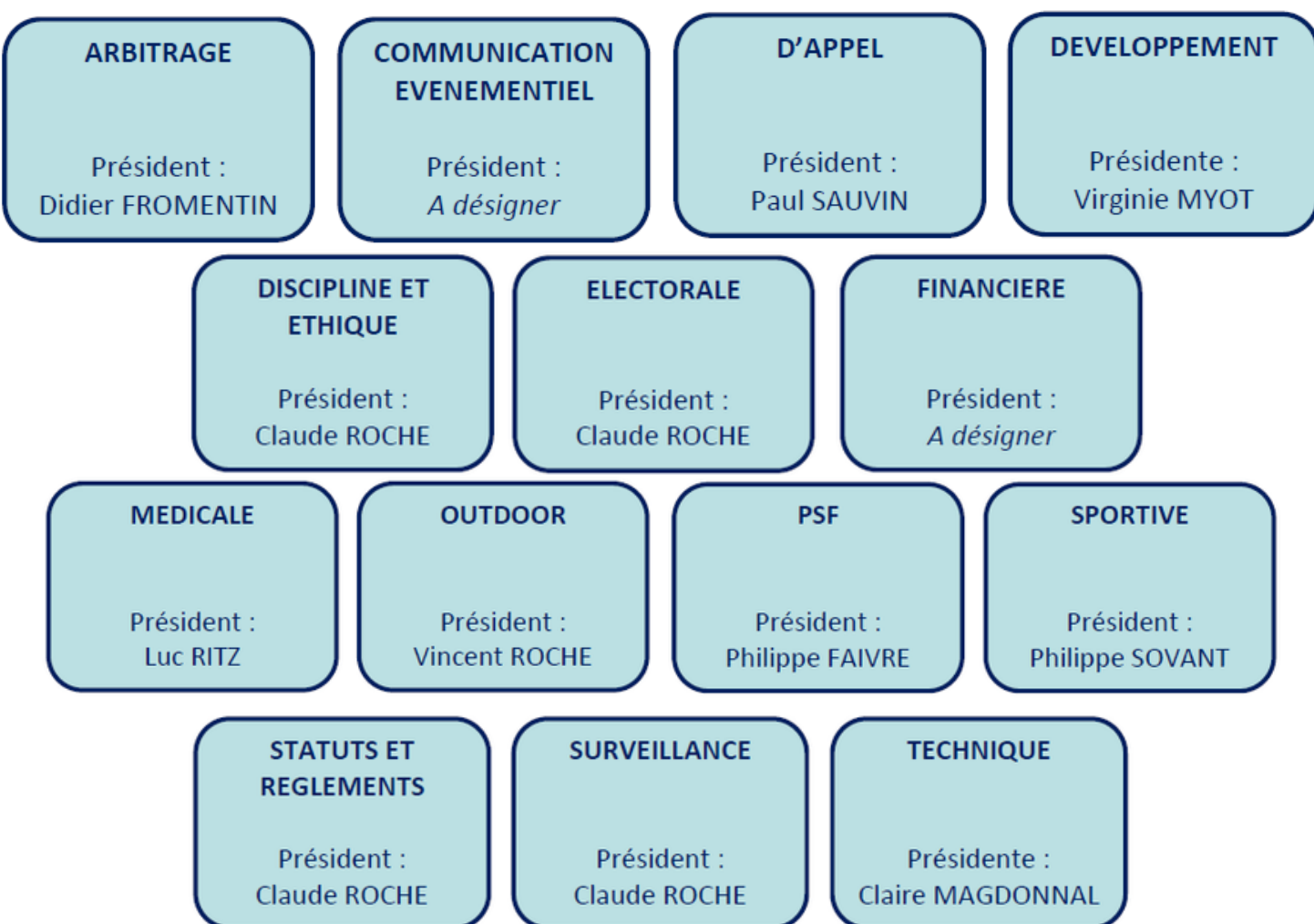


LES COMMISSIONS

Au sein de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Volley, les commissions régionales jouent un rôle fondamental. Composées de bénévoles passionnés, elles travaillent tout au long de l'année pour organiser, structurer, former, accompagner ou encore faire respecter les règles de notre discipline.

Chaque commission a une spécialité (arbitrage, technique, communication, santé, etc.) et est pilotée par un président ou une présidente, qui coordonne les actions et fait le lien avec le Comité Directeur de la Ligue.

Voici les responsables actuels (mandats 2024–2028)



ENVIRONNEMENT ET ENGAGEMENTS

Consciente de son rôle au sein du territoire, la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Volley a engagé en 2025 une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO). Cette initiative témoigne de la volonté d'agir en faveur de la préservation de l'environnement et de générer un impact social positif.

Cette démarche s'articule autour de plusieurs axes concrets :

- Réduire l'empreinte environnementale liée à nos événements, déplacements et pratiques sportives.
- Sensibiliser l'ensemble des licenciés, clubs et bénévoles aux enjeux écologiques et sociétaux.
- Favoriser l'inclusion de tous les publics, sans aucune discrimination, valoriser l'engagement associatif, la solidarité et les dynamiques locales.

Dans ce cadre, la Ligue organise également des temps de sensibilisation lors des stages et camps, notamment autour de sujets sensibles.

Enfin, la Ligue a mis en place une convention de partenariat avec l'Association Les Papillons pour l'installation d'une boîte aux lettres destinée à recueillir la parole des enfants victimes de violences.



4. LE SECRETARIAT DE LA LIGUE

FFvolley

**Ligue Bourgogne
Franche-Comté**



LES SITES



BUREAU DE DIJON

Adresse :
Maison des Sports
17 rue du stade
21000 Dijon

BUREAU DE BESANÇON

Adresse :
Maison Régionale des Sports
2 rue des Montboucons
25000 Besançon



LES HORAIRES

**OUVERTURE DU
SECRÉTARIAT**

**DU LUNDI AU VENDREDI
9H-12H & 14H-18H**

LA COMMUNICATION NUMERIQUE

Site LBFCV



WhatsApp



Facebook



TikTok



Instagram



LinkedIn



CONTACTS

Téléphone & WhatsApp 07.69.58.60.50

E-Mails des Services

Secrétariat : contact@bourgognefranchecomtevolley.fr
Philippe Faivre : pfaivre@bourgognefranchecomtevolley.fr
Irene Ferrante : iferrante@bourgognefranchecomtevolley.fr
Samuel Boye : sboyer@bourgognefranchecomtevolley.fr
Thomas Chatillon : tchatillon@bourgognefranchecomtevolley.fr
Simone Zerbi : szzerbi@bourgognefranchecomtevolley.fr
Brayan Juker : bjuker@bourgognefranchecomtevolley.fr
Clara Dacquay : cdacquay@bourgognefranchecomtevolley.fr

E-Mails des Commissions Régionales

Technique : crt@bourgognefranchecomtevolley.fr
Arbitrage : cra@bourgognefranchecomtevolley.fr
Développement : developpement@bourgognefranchecomtevolley.fr
Sportive : crs@bourgognefranchecomtevolley.fr
Comm-Even : communication@bourgognefranchecomtevolley.fr

Les autres commissions : contact@bourgognefranchecomtevolley.fr

FFvolley

**Ligue Bourgogne
Franche-Comté**

